



DCI RHR DU 12 MARS 2021
CTN TRACTION/TRAINS

LES CONDITIONS DE RHR

DOIVENT S'AMÉLIORER !

« Ça ne peut plus durer ! »

La CGT a martelé ce discours lors de la DCI concernant les conditions de couchage des ASCT et des conducteurs. Un an après l'apparition de la Covid-19, les roulants sont à bout ! Il est temps que la direction entende la réalité de notre quotidien.

Les ADC et les ASCT, à l'instar de la population, subissent les conséquences d'une crise sanitaire aussi imprévisible que violente. Depuis un an, les changements opérés dans le quotidien des agents ont conduit à des modifications importantes dans leur travail (port du masque, règle de distance, désinfection, plan de transport adapté, etc.) mais aussi sur les lieux de vie lors des découchés.

Comment en est-on arrivé à cette situation ?

Depuis la reprise et l'augmentation progressive du trafic, les tournées avec RHR sont de retour avec de fortes contraintes. Orféa étant un établissement similaire aux hôtels et aux restaurants, les restrictions sont conséquentes et les directions ne veulent pas s'adapter aux différentes préconisations pour limiter la propagation du virus.

Avec l'apparition de la deuxième vague, des décisions drastiques ont entraîné la fermeture des cuisines, l'interdiction d'accéder aux salles de restauration, le retrait des tables, des chaises et des couverts.

Sous la pression de la Fédération CGT des cheminots, l'accès aux cuisines a été autorisé pour réchauffer les plats mais tous les repas doivent être pris dans les chambres.

La situation est désormais dramatique, les relations deviennent de plus en plus tendues et compliquées entre les personnels.

Une prise en compte à deux vitesses !?

La Fédération CGT des cheminots a rappelé la position du gouvernement sur le sujet puisqu'une cinquantaine de relais routiers ont pu rouvrir, ainsi que certains restaurants à usage unique pour les salariés du bâtiment.

Pourquoi les roulants ne peuvent pas bénéficier d'une dérogation ?

Suite à toutes nos interpellations, la direction affirme avoir entamé un travail avec Orféa pour trouver des solutions respectant la réglementation et les lois en vigueur afin d'obtenir une dérogation du ministère des Transports. La réponse se fait attendre...

Pour la CGT, si les foyers étaient réservés exclusivement aux roulants, de tels débats n'auraient pas lieu ! Les conducteurs et les ASCT pourraient manger dans les espaces prévus et garder un lien social. L'isolement, lié aux journées de service et aux repas pris dans les chambres, ne fait que s'amplifier. Les roulants se sentent de plus en plus abandonnés et la solitude demeure leur quotidien pendant leurs déplacements.



La CGT propose une solution !

Suite au rapport de force mené par les roulants de la région de Lyon, la direction a été contrainte de trouver un accord avec le CASI (Comité des activités sociales inter-entreprises) pour ouvrir le restaurant d'entreprise le soir. En attendant la dérogation du ministère des Transports, la direction doit négocier avec l'ensemble des CASI de France, et leur donner les moyens pour permettre aux agents de prendre leur repas dans des conditions décentes.

**EN CONSEQUENCE,
IL FAUT AGIR !
ET D'URGENCE !**

AGISSONS POUR NOS DROITS



**RENFORCE-TOI !
REJOINS LA CGT DES CHEMINOTS**

